

Rouen, le 18 juin 2008

## Lettre ouverte à

**Madame le Maire de Rouen**  
**Monsieur le Président de l'Agglomération Rouennaise**  
**Monsieur le Président du Conseil Général**

objet : pont Corneille, aménagement cyclable

Madame le Maire,  
Messieurs les Présidents,

Des travaux de réfection totale de la chaussée du pont Corneille ont été réalisés à l'été 2006.

De nombreux usagers ont alors découvert avec stupeur un aménagement coûteux qui se voulait être une piste cyclable mais posant problème tant en terme de cheminement que de sécurité vis à vis des piétons et des automobilistes.

L'association SABINE, qui n'a à aucun moment été consultée, a alerté à maintes reprises les services et les élus de vos trois institutions concernées à divers titre qui se renvoient la balle : pont appartenant au département, sur le territoire de la ville de Rouen, inclus dans un itinéraire structurant du plan aggro-vélo !  
(cf quelques courriers sur : <http://fubicy.org/rouensabine/dossiers.html>).

De nouveau, lors de la vélorution de mai 2007, nous avons tenté d'attirer votre attention en marquant symboliquement au sol la traversée de l'avenue Chastellain et en posant un panneau alertant les automobilistes sur la présence de cyclistes (cf quelques illustrations sur : <http://fubicy.org/rouensabine/gazette/32p4.pdf> )

Cette action n'a hélas été suivie d'aucune initiative de votre part.

Combien d'accidents faudra-t-il attendre pour qu'il y ait une réaction ?

Lors de la fête du vélo le 7 juin dernier, une automobiliste, encore sous le choc de l'émotion, est venue spontanément nous faire part de la collision qu'elle a eu avec un cycliste sur le pont Corneille au débouché de l'avenue Chastellain, cycliste qui a été blessé et transporté au CHU. Elle reconnaît qu'elle était en tort mais elle insiste pour que l'aménagement soit plus lisible pour tous les usagers.

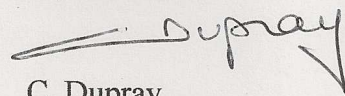
En tant qu'association, nous pensons avoir œuvré dans le sens de l'intérêt général et de la sécurité et nous nous étonnons du manque de suivi des observations que nous transmettons sur les incohérences et la dangerosité de cet aménagement : conflits piétons/vélos sur des espaces très étroits, itinéraire vélo interrompu par des plages de galets, plaque d'égout débordant en plein milieu du passage vélo, etc...

Nous demandons qu'une signalétique appropriée soit mise en place rapidement et qu'une modification de l'aménagement soit entreprise sans attendre la création de l'axe structurant nord-sud de transport en commun et vélo, inscrit au PDU et au SCOT.

Une concertation avec les usagers nous semble, bien sûr, indispensable.

Recevez, Madame le Maire, Messieurs les Présidents, l'expression de notre considération distinguée.

Pour SABINE Agglo de Rouen  
la présidente



C. Dupray